

	LIGUE DU GRAND EST DE BADMINTON (LGEBaD)	
	EDUCATEUR SPORTIF LIGUE GRAND EST SECTEUR MOSELLE	Créée le : 24-mai-17
Fiche de Poste		

1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > La LGEBaD dispose d'un projet de développement du badminton, placé sous la responsabilité du conseil d'administration de la ligue et de son président, composé de plusieurs axes :
 - Répondre aux attentes des licenciés (jeunes et adultes).
 - Développer le Parcours de Performance Fédéral (PPF).
 - Formation de l'ensemble des acteurs.
 - Stratégie de professionnalisation et d'emploi.
 - Stratégie d'influence et rayonnement du badminton.
 - Stratégie financière, développement de projets innovants.
 - Stratégie d'équipement.

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > 2.1 Positionné(e) sur un secteur géographique à définir dans l'organisation globale des ressources humaines.
- > 2.2 Secteurs à pourvoir : comité 57.
- > 2.3 Lieu de rattachement : Metz et environ.
- > 2.4 Responsable politique et hiérarchique direct : président de la ligue.
- > 2.5 Travaille avec : tous les élus régionaux et départementaux, les salariés de la ligue, les clubs.

3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Responsabilités :
 - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'animation, de développement et de structuration de secteurs géographiques.
 - Participer de manière active à la politique sportive d'un comité.
 - Prendre en charge l'organisation opérationnelle et l'encadrement des actions régionales de formation, de stages et de compétitions jeunes.
- > 3.2 Activités principales :
 - Coordonner les projets scolaires et assurer les passerelles avec les clubs.
 - Coordonner l'offre compétitive départementale.
 - Coordonner une équipe technique départementale, encadrer les stages et les compétitions.
 - Créer et accompagner les nouveaux clubs.
 - Accompagner et aider à la structuration des EFB.
 - Accompagner, soutenir et conseiller les clubs dans la mise en œuvre de leur projet associatif.
 - Proposer des formations continues de proximité et des actions répondant aux attentes des comités, des clubs et des licenciés.
 - Encadrer les actions régionales de formation.
 - Encadrer les actions régionales de détection (DA), de stages et de compétitions.
- > 3.3 Activités secondaires :
 - Participer ponctuellement à certaines actions transversales.
 - Assurer une représentation au sein des structures ressources.
 - Participer aux manifestations régionales.

- Participer à l'activité des autres secteurs de la ligue.
- > 3.4 Actions prospectives :
 - Mettre à jour ses connaissances en matière de vie associative.
 - Mettre à jour ses connaissances tactico-techniques.
 - Mettre à jour ses connaissances en matière de gestion de projet systémique.

4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec les élus du conseil d'administration, avec les salariés, avec les responsables des commissions, avec les dirigeants des clubs.
- > 4.2 Relations en externe : avec le Mouvement olympique (CDOS), avec le Conseil Départemental, avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du coordonnateur technique.
- > 4.4 Autonomie financière : peut engager des dépenses dans le cadre budgétaire pré-établis et validé au niveau politique.

5- PROFIL

- > 5.1 Savoirs : fonctionnement associatif, organisation du sport en France, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du réseau fédéral, connaissance du badminton.
- > 5.2 Savoir-faire : accompagnement des dirigeants, management de projets, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique.
- > 5.3 Savoirs être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation.
- > 5.4 Résultats attendus :
 - Répondre aux attentes de tous les publics.
 - Développer les compétences nécessaires au projet.
 - Optimiser les processus organisationnels.
 - Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- > 5.5 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive.

6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- > 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- > 6.2 Diplômes ou certifications nécessaires : DEJEPS.
- > 6.3 Expérience professionnelle : souhaitée.
- > 6.4 Divers : mobilité (déplacements sur le territoire régional et national), disponibilité (possibilité de travail le week-end), permis B et avoir un véhicule.

7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- > 7.2 Type de contrat : CDI
- > 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées.
- > 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 4
- > 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional et national
- > 7.6 Affectation géographique : siège de la ligue ou antenne.
- > 7.7 Matériel à disposition : poste informatique.

8- CONTACT

- > Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) à Fischer Vincent : vincent.fischer@badmintongrandest.com